Nations Unies

S/PV.7191



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7191e séance

Mercredi 4 juin 2014, à 15 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	Mme King
	Chili	Mme Sapag Muños de la Peña
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	France	M. Lamek
	Jordanie	M. Omaish
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation en Somalie

14-41903 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en russe*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2014, je saisis cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Oh Joon, Représentant permanent de la République de Corée, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de mai. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en adressant mes sincères remerciements à l'Ambassadeur Oh Joon et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Le Président (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, Mme Valerie Amos, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à Mme Amos.

Mme Amos (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion d'informer le Conseil de sécurité de la situation humanitaire en Somalie.

Depuis la formation du Gouvernement fédéral somalien en 2012, l'optimisme suscité par les progrès escomptés en ce qui concerne l'édification de l'État, la consolidation de la paix et l'amélioration de la situation politique et de sécurité ne s'est pas traduit par une amélioration de la situation humanitaire. En outre, l'adoption de la résolution 2124 (2013) appuyant l'offensive militaire conjointe de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de l'armée nationale somalienne, qui a abouti à des gains militaires, n'a cependant pas amené d'amélioration réelle des conditions de vie quotidiennes du peuple somalien.

Les indicateurs de développement en Somalie demeurent parmi les plus mauvais du monde. Un enfant sur sept meurt avant son premier anniversaire; une femme sur 18 meurt en couches; et seulement une personne sur trois a accès à de l'eau potable. Les taux de malnutrition aiguë chez les personnes déplacées dépassent les seuils d'urgence dans le monde, qui sont de 15 %. Environ 857 000 personnes en Somalie ont besoin d'une aide d'urgence pour pouvoir survivre. De plus, 2 millions de personnes vivent à la limite de l'insécurité alimentaire et ont besoin d'aide en permanence pour leur subsistance.

Des décennies de conflit ont entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes à l'intérieur de la Somalie. Ces déplacés sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et exposés aux violations des droits de l'homme, telles que le viol. Par ailleurs, 1 million de Somaliens se trouvent toujours dans des pays voisins où ils ont cherché refuge et protection. Lundi, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a lancé une nouvelle alerte en raison des récoltes inférieures à la moyenne prévues en juillet et août, du fait notamment de deux mauvaises saisons des pluies.

La situation est encore aggravée par l'offensive militaire en cours et la nouvelle tactique d'obstruction des principales voies d'approvisionnement et d'encerclement des zones récemment recouvrées, à laquelle ont recouru les Chabab. Cette technique d'encerclement a empêché toute activité commerciale ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones récemment récupérées. L'accès aux produits de base est limité et le prix des denrées alimentaires a augmenté. Ainsi, le prix moyen des produits de base à Waajid, Xuddur et Maxaas, dans les régions de Bay, de Bakool et de Hiraan a plus que doublé. Le conflit a entraîné le déplacement temporaire de plus de 70 000 personnes, qui s'est traduit par une désorganisation importante de la période des semailles.

Nous avons procédé à une étude dans quatre des villes qui ont été récemment reprises, ainsi que dans les villes d'Afgooye et de Baidoa. Des dizaines de milliers de personnes ont cherché refuge dans ces deux localités à la suite de l'offensive. Notre étude a confirmé que les populations avaient un accès limité à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé primaires et aux compléments nutritionnels. Nous n'avons pas pu effectuer cet exercice dans les autres villes en raison de l'insécurité.

Les partenaires humanitaires continuent de faire preuve de leur détermination d'aider le peuple

somalien. Les fonds reçus jusqu'à présent, cette année, nous ont permis de fournir une aide alimentaire et des moyens de subsistance à plus d'un million de personnes et de traiter 97 000 enfants pour malnutrition. Des interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ont profité à 400 000 personnes et 500 000 personnes ont bénéficié de services de santé de base. La campagne de vaccination massive et bien coordonnée menée en 2013 auprès de 4 millions de personnes a permis de contenir l'épidémie de poliomyélite qui avait éclaté au mois de mai de la même année. Malheureusement, un cas de poliomyélite a été confirmé aujourd'hui au Puntland.

Les travailleurs humanitaires continuent de se heurter en Somalie à d'énormes obstacles dans la réalisation de leur tâche. Des pans entier du sud et du centre de la Somalie, principalement des zones rurales et des banlieues de grandes villes, demeurent sous le contrôle ou l'influence des Chabab. La capacité de nuisance des Chabab, qui sont en mesure d'infiltrer les zones contrôlées par le Gouvernement fédéral somalien, demeure un obstacle à l'acheminement de l'aide, et dans certains cas, elle a obligé les organismes à recourir à de coûteuses opérations aériennes. Les Chabab ont également eu la témérité de s'en prendre à des responsables gouvernementaux, des organisations internationales et des travailleurs humanitaires, ce qui est très préoccupant. C'est pourquoi nous nous employons à renforcer les mesures visant à atténuer les menaces dont font l'objet les travailleurs humanitaires.

Des obstacles bureaucratiques imprévisibles imposés par les administrations locales et régionales – taxations arbitraires, règlement exigé de frais d'enregistrement et autorisation à obtenir par les organismes d'aide pour le recrutement de personnel, la location de locaux et le choix de leurs partenaires nationaux – se mettent souvent en travers de l'action des organismes cherchant à parvenir jusqu'aux personnes dans le besoin.

En dépit de la volonté de la communauté internationale d'éviter une nouvelle catastrophe humanitaire en Somalie, l'appui financier a été particulièrement faible cette année. Seuls 19 % des 933 millions de dollars demandés au titre de l'appel humanitaire ont été perçus. Certains donateurs ont annoncé une baisse de leur contribution cette année, et nous prévoyons que cette tendance se poursuivra en 2015. Une ombre plane sur les transferts de fonds, qui sont une autre bouée de sauvetage pour des millions de Somaliens, car les banques continuent de menacer de fermer les organismes somaliens de transfert de fonds, qui sont considérés comme présentant un risque élevé d'activités illégales.

Ce financement limité a forcé la communauté humanitaire à réduire toutes ses interventions, hormis les plus élémentaires. Les progrès accomplis ces dernières années risquent fort d'être anéantis. Par exemple, si des fonds ne sont pas versés immédiatement, l'UNICEF devra probablement suspendre la fourniture de soins de santé primaire à plus de 3 millions de personnes. L'UNICEF a également averti que 50 000 enfants âgés de moins de 5 ans pourraient mourir de malnutrition aiguë si des fonds ne sont pas versés. L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans certains camps de personnes déplacées à Mogadiscio est interrompu faute de ressources, et on nous a signalé une augmentation du nombre de cas de diarrhée aqueuse aiguë dans ces zones.

La Somalie reste l'un des environnements les plus complexes à gérer pour fournir une assistance. Cependant, les partenaires humanitaires gèrent dans la mesure du possible, plus qu'ils n'évitent, les risques afin de pouvoir poursuivre des programmes d'une importance capitale en termes de vies humaines. L'aide continue d'être fournie par l'intermédiaire de partenaires locaux dans de nombreuses régions de Somalie où les organismes ne peuvent opérer directement. Quelques cas de détournement ont été signalés. Cependant, grâce à l'action du Groupe de la gestion des risques et d'autres systèmes de surveillance, nous sommes aujourd'hui mieux armés pour détecter les risques, évaluer les capacités de nos partenaires locaux et surveiller l'application des programmes à l'aide d'établissement de rapports et de vérification plus efficaces.

Il faut prendre d'urgence des mesures pour empêcher que le pays ne retombe dans une crise humanitaire grave. Les avertissements précoces doivent déclencher une action rapide afin que la Somalie se rapproche et non s'éloigne de la sécurité alimentaire, que la polio n'y réapparaisse pas et que la population soit plus résiliente. Nous demandons le versement immédiat de 60 millions de dollars afin de répondre aux besoins alimentaires, nutritionnels et de santé urgents au cours des trois prochains mois.

Je prie également les membres du Conseil de sécurité de continuer à accueillir des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants somaliens, et de garantir leur protection et leur sécurité; de veiller à ce

que les retours de réfugiés soient volontaires et menés de façon digne et sûre; de nous aider à récolter des fonds supplémentaires; de travailler avec les banques et les organismes de transfert de fonds somaliens pour mettre en place un mécanisme de transition jusqu'à ce qu'un système financier opérationnel soit établi; et d'apporter leur concours aux initiatives humanitaires en cours, qui contribuent à garantir un accès prévisible, sûr et continu aux populations touchées.

Nous devons déployer des efforts communs pour gérer et partager les risques liés à la poursuite des opérations humanitaires. Ne pas répondre aux besoins humanitaires aujourd'hui compromettrait la paix et les progrès accomplis ces deux dernières années en matière d'édification de l'État, mais provoquerait également de nouvelles crises. Nous ne voulons pas voir réapparaître les problèmes de 2011, lorsque plusieurs régions de la Somalie ont été frappées par la famine. La Somalie doit rester une priorité pour chacun d'entre nous.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie Mme Amos de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 15.